Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE DU CONSEIL

du 15 juillet 1980

relative au rapprochement des législations des États membres concernant l'exploitation et la mise dans le commerce des eaux minérales naturelles

(80/777/CEE)

(JO L 229 du 30.8.1980, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive 2009/54/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009	L 164	45	26.6.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1980L0777:20031120:FR:PDF